

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 09 Juillet 2014

INVESTISSEMENTS

**6 – MANDATS & PROGRAMMES
AXE BUS UPS-RAMONVILLE**

6.3 – Rapport d'état d'avancement de l'opération : approbation du rapport

L'an deux mille quatorze, le neuf juillet à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, MME MARTI,
MM MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CARNEIRO, CHOLLET, KELLER, LAGLEIZE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etait absent excusé :

M. AREVALO.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M.BACOU.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait absente excusée :

MME. ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération D.2009.12.14.8.1 du 14 décembre 2009, a approuvé l'évolution du programme du projet de Bus en Site Propre de l'Avenue Tolosane à Ramonville ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle de 17 millions d'euros correspondante.
- Par délibération D.2011.03.28.7.3 du 28 mars 2011, a approuvé les études d'Avant-Projet et arrêté l'enveloppe financière prévisionnelle à 17,8 millions d'euros.
- Par délibération D.2011.05.30.8.2 du 30 mai 2011, a approuvé la modification de programme déviation et rénovation des réseaux AEP et EU du SICOVAL et arrêté l'enveloppe financière prévisionnelle à 18,75 millions d'euros.
- Par délibération D.2012.03.22.9.1 du 22 mars 2012, a déclaré l'intérêt général du projet et son intention de réaliser l' « AXE BUS – UPS/Ramonville ».
- Par délibération D.2012.07.12.16.1 du 12 juillet 2012, a approuvé le rapport d'avancement de l'opération et les modifications de programme suivantes :
 - participation financière du SMTC sur les travaux de réseaux,
 - l'augmentation de la capacité de l'ouvrage de stockage d'eaux pluviales,
 - les améliorations qualitatives des aménagements sur la commune de Ramonville,
 - le mobilier de station,
 - l'aide aux riverains pendant les travaux,et arrêté l'enveloppe financière à 18.857 millions d'euros HT (valeur 2008).
- Par délibération D.2013.07.11.13.1 du 11 juillet 2013, a approuvé le rapport d'avancement de l'opération sans modification de l'enveloppe financière maintenue à 18.857 millions d'euros HT (valeur 2008).

1- Planning de l'opération

Les travaux de rénovation et de déviation des réseaux démarrés à partir du début de l'année 2012 se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année 2012.

Les travaux d'enfouissement des réseaux menés par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne sur la commune de Ramonville lancés avec 3 mois de retard se sont également achevés en fin d'année 2012.

Les travaux d'aménagement ont démarré :

- début octobre 2012 sur les secteurs compris entre le carrefour des Sauges et la rue de l'Eglise et entre la rue des Berges et le carrefour des 2 Ormeaux ;
- au mois de février 2013 sur les secteurs compris entre le carrefour des 2 Ormeaux et le giratoire sud, entre la rue du Bac et la rue des Berges, et sur l'emprise du campus universitaire ;
- au mois de juillet 2013 sur le secteur compris entre la rue de l'Eglise et la rue du Bac.

Les travaux d'équipements (éclairage, SLT, équipements des stations, etc.) ont démarré en début d'année 2013.

L'ensemble des travaux se sont achevés :

- sur le secteur entre le carrefour des Sauges et la rue de l'Eglise au mois de juin 2013,
- sur l'ensemble de l'itinéraire fin décembre 2013 conformément au planning général de l'opération,

permettant ainsi une mise en service de cette infrastructure le 6 janvier 2014.

2- Budget de l'opération

Considérant le bilan du coût des travaux de déviation et de rénovation des réseaux réalisés préalablement aux travaux d'aménagement :

Les montants de travaux issus des différentes opérations s'avèrent moins importants que les montants initialement estimés, du fait des résultats d'appels d'offres favorables et du faible impact des aménagements sur les réseaux existants tels que recensés lors de la phase études :

- travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées : le Comité Syndical du SMTC du 21 février 2013, a approuvé l'avenant n°2 au marché I 2011 9688 M portant le montant global de ce marché à 2 274 821,20 € HT ;
- travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales sur les communes de Toulouse (convention I 2012 10107) et Ramonville (convention I 2012 10190) ;
- travaux ponctuels de déviations des réseaux concédés (conventions avec GRDF, ERDF, FRANCE TELECOM) ;

Il est donc proposé de diminuer le poste « Réseaux » de 200 000 € HT.

Considérant :

- l'issue des appels d'offres des marchés de travaux d'aménagement (-20 % par rapport à l'estimation), résultat d'une recherche d'optimisation des coûts menée dans le cadre des études de conception, de l'allotissement proposé et de la rédaction des contrats de travaux ;
- l'évaluation, à l'approche de la fin des travaux, des surcoûts liés aux demandes de travaux supplémentaires (adaptations de chantier), aux adaptations de quantités, et aux risques de réclamation liés aux difficultés rencontrées dans le déroulement de l'opération ;

Il est donc proposé de diminuer le poste « Travaux et équipements » de 1 500 000 € HT.

Considérant :

- le résultat des appels d'offres des marchés de prestations intellectuelles et notamment le marché de maîtrise d'oeuvre attribué au groupement Cabinet MERLIN / DESSEIN DE VILLE / SERUE Ingénierie ;
- la surévaluation initiale de l'enveloppe prévisionnelle relative aux prestations de contrôles et études diverses ;

Il est donc proposé de diminuer le poste « Ingénierie » de 280 000 € HT.

Considérant la fin de l'opération et l'absence d'aléas dans son déroulement :

Il est proposé de supprimer le poste « Provisions » : de 1 020 000 € HT à 0 € HT.

Il en résulte la nouvelle décomposition financière du budget de l'opération proposée :

	D.2013.07.11.13.1	Présent Rapport
Acquisitions foncières	675 000 euros	675 000 euros
Réseaux	3 150 000 euros	2 950 000 euros
Travaux et équipements	11 672 000 euros	10 172 000 euros
Ingénierie	1 560 000 euros	1 280 000 euros
Dépenses liées à l'investissement	780 000 euros	780 000 euros
Provisions	1 020 000 euros	0 euros
TOTAL	18 857 000 euros	15 857 000 euros
Evolution		- 3 000 000 euros

Evolution globale

L'enveloppe financière initiale était de **17 M€ HT** (valeur 2008) y compris **1,400 M€ HT** de provisions pour aléas.

L'enveloppe financière prévisionnelle arrêtée au stade Avant-projet était de **17,800 M€ HT** (valeur 2008) y compris **1,760 M€ HT** de provisions pour aléas.

L'enveloppe financière prévisionnelle a été portée à **18,750 M€ HT** (valeur 2008) par la délibération D.2011.05.30.8.2 approuvant la modification de programme sur la déviation et la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées du SICOVAL, y compris **1,760 M€ HT** de provisions pour aléas.

L'enveloppe financière prévisionnelle au stade « Projet » a été portée à **18,857 M€ HT** (valeur 2008) par la délibération D.2012.07.12.16.1 y compris **1,020 M€ HT** de provisions pour aléas.

L'enveloppe financière prévisionnelle au stade « Travaux » est portée à **15,857 M€ HT** (valeur 2008), avec suppression des provisions pour aléas, soit une diminution de **3 M€ HT**.

La nouvelle décomposition financière proposée est la suivante :

Acquisitions foncières	675 000 euros
Réseaux	2 950 000 euros
Travaux et équipements	10 172 000 euros
Ingénierie	1 280 000 euros
Dépenses liées à l'investissement	780 000 euros
TOTAL	15 857 000 euros

Sur ce montant, il est à noter que :

- 1 292 120 € HT est pris en charge par les collectivités (SICOVAL, Ramonville, Communauté Urbaine Toulouse Métropole),
- 565 000 € HT sont à ajouter pour les prestations de « mobilier de station » et système dans le cadre des marchés spécifiques SMTC.

Soit un budget global de l'opération à la charge du SMTC de 15 129 380 € HT (valeur 2008) pour un budget initial de 17 000 000 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver l'état d'avancement de l'opération « AXE BUS UPS-Ramonville ».

* *
*

Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

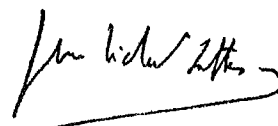
ARTICLE 1 : APPROUVE le rapport d'état d'avancement de l'opération « AXE BUS UPS-Ramonville » de la phase « Travaux ».

ARTICLE 2 : APPROUVE les modifications de la décomposition financière et ARRETE l'enveloppe prévisionnelle de l'opération à **15 857 000 euros** HT (valeur 2008), soit une diminution de **3 M€ HT**.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

